Envoyé en préfecture le 30/08/2023

Reçu en préfecture le 30/08/2023

Publié le

ID: 064-216400689-20230829-DELIB\_2023\_62-DE

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

### Séance du 29 août 2023

Date de convocation : 24 août 2023 Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents: 15 Procurations: 4 Votants: 19

L'an deux mille vingt-trois, le 29 août à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

<u>PRÉSENTS</u>: Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS: Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Francine BOURDA, Bérénice DABAN

PROCURATIONS : Jean-Marc DOURAU à Olivier CHARRET, Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Francine BOURDA

à Marie-Françoise CAPELANI, Bérénice DABAN à Alexandre LARRUHAT

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

# DÉLIBERATION N° 2023-62 : Demande de subvention voirie intempéries 2023

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de réaliser des travaux de réfection de voirie suite aux intempéries du mois de juin 2023.

Il ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 18 193 € HT.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération.

Le Conseil Municipal, après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir délibéré,

### DECIDE

- d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel, tel qu'il est développé dans le dossier de demande,
- de solliciter les subventions de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d'opération

#### **PRECISE**

que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-des:
Pour copie conforme.

Le Maire